

<b>Montant des droits de scolarité dans les établissements publics d'enseignement supérieur à compter de l'année universitaire 2018-2019</b>		
<b>Diplôme préparé</b>	<b>Montants en Euros</b>	
<b>Diplôme de doctorat</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
<b>Doctorat</b>	380 €	253 €
<b>Habilitation à diriger des recherches</b>	<b>Taux</b>	<b>Taux réduit</b>
<b>Habilitation à diriger des recherches</b>	380 €	253 €

Le taux réduit ne s'applique qu'en cas d'inscription à un autre diplôme durant la même année universitaire